

# Conditions Générales de Location – Billetweb

## Article 1 – Identité du loueur

La société Trustweb, immatriculée sous le numéro SIRET 800 575 045 00029, TVA intracommunautaire FR06800575045, dont le siège de facturation est situé au 14 rue Ernest Psichari – 75007 Paris, éditeur de la solution Billetweb (ci-après « Billetweb »).

Contact : [contact@trustweb.fr](mailto:contact@trustweb.fr)

Adresse logistique : TRUSTWEB- 2 place Victor Hugo – 38000 Grenoble

---

## Article 2 – Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de location de matériel de vente et de contrôle de billets proposé par Billetweb à un client professionnel ou particulier (ci-après « l'Organisateur »).

La description du matériel loué est accessible lors de la réservation sur le site Billetweb et fait partie intégrante du présent contrat.

---

## Article 3 – Formation du contrat

Le contrat est formé dès validation de la réservation par l'Organisateur et acceptation du paiement par Billetweb.

Toute réservation vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

---

## Article 4 – Durée

La durée de location est définie lors de la réservation.

Le contrat prend effet à la date d'expédition du matériel et prend fin à sa restitution effective à Billetweb.

---

## **Article 5 – Livraison**

Le matériel est expédié via Colissimo ou Chronopost.

Billetweb s'engage à expédier le matériel afin qu'il soit livré au plus tard la veille de l'événement.

Billetweb ne pourra être tenu responsable des retards imputables au transporteur, à une adresse erronée ou à l'absence du destinataire.

Les risques liés au transport sont supportés par Billetweb jusqu'à la réception du matériel par l'Organisateur.

L'Organisateur s'engage à vérifier le matériel à réception et à signaler tout problème sous 24 heures.

---

## **Article 6 – Utilisation du matériel**

L'Organisateur s'engage à utiliser le matériel :

conformément à sa destination  
uniquement dans le cadre de l'utilisation de la solution Billetweb

Il est strictement interdit de :

sous-louer le matériel  
modifier le matériel  
utiliser le matériel en dehors de l'écosystème Billetweb

---

## **Article 7 – Restitution**

Le matériel doit être retourné dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la fin de la location à l'adresse suivante :

Trustweb – 2 place Victor Hugo – 38000 Grenoble

L'étiquette de retour fournie par Billetweb est mise à disposition gratuitement à titre de simple facilité logistique. L'Organisateur reconnaît être informé que l'envoi effectué au moyen de cette étiquette peut ne bénéficier d'aucune assurance couvrant la valeur réelle du matériel transporté. En utilisant cette étiquette, l'Organisateur accepte expressément les conditions d'indemnisation applicables au service de transport utilisé. La fourniture de cette étiquette n'emporte aucun transfert de responsabilité ni des risques liés au transport. L'Organisateur demeure responsable du matériel jusqu'à sa réception effective et sa vérification par Billetweb.

L'Organisateur s'engage à conserver la preuve de dépôt du colis jusqu'à confirmation de sa bonne réception par Billetweb.

Un numéro de suivi doit être communiqué à Billetweb.

---

## **Article 8 – Retard**

En cas de non-expédition du matériel dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la fin de la location, Billetweb facturera chaque jour de retard au tarif journalier en vigueur.

---

## **Article 9 – Dommages, perte et non-restitution**

L'Organisateur est pleinement responsable du matériel pendant toute la durée de la location et jusqu'à sa réception effective par Billetweb.

En cas de perte, vol, détérioration ou non-restitution du matériel avant sa réception effective par Billetweb, quelle qu'en soit la cause, y compris pendant le transport retour, l'Organisateur est tenu de rembourser la valeur de remplacement du matériel.

Billetweb se réserve le droit de demander toute justification nécessaire.

---

## **Article 10 – Dépôt de garantie et compensation**

Aucun dépôt de garantie n'est exigé.

Toutefois, l'Organisateur autorise expressément Billetweb à compenser :

les frais de réparation  
les frais de remplacement  
les pénalités de retard

avec les sommes dues à l'Organisateur au titre de la vente de billets.

En cas de non-retour du matériel sous 4 jours ouvrés, Billetweb se réserve le droit de suspendre tout versement jusqu'à régularisation.

---

## **Article 11 – Tarifs**

Les tarifs de location sont disponibles sur le site Billetweb :  
[https://www.billetweb.fr/images/tarifs\\_billetweb.pdf](https://www.billetweb.fr/images/tarifs_billetweb.pdf)

Les prix sont exprimés en euros.

---

## **Article 12 – Annulation**

La réservation est ferme et définitive.

Aucune annulation ne pourra être acceptée par l'Organisateur, sauf en cas d'annulation de l'événement associé sur la plateforme Billetweb.

Dans ce cas, si le matériel a été expédié, 50% du montant de la location restera dû.

Billetweb se réserve le droit d'annuler une réservation dans un délai de 48 heures, avec remboursement intégral.

---

## **Article 13 – Responsabilité**

Billetweb ne pourra être tenu responsable :

d'une panne du matériel  
d'un dysfonctionnement logiciel  
d'une perte d'exploitation  
d'une perte de chiffre d'affaires

---

## **Article 14 – Force majeure**

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution du contrat.

---

## **Article 15 – Droit applicable et litiges**

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.